



# AVIS PUBLIC

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

**AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —**

À la séance ordinaire du 12 novembre 2024, conformément aux dispositions du Règlement n° 2010-12-1 relatif aux usages conditionnels, le conseil entend statuer sur la demande suivante :

### 1. Description de la demande d'usage conditionnel :

Dans le contexte d'un projet d'acquisition d'un immeuble, une entreprise a déposé une demande d'usage conditionnel visant à remplacer un usage dérogatoire protégé par droit acquis en zone forestière (zone Fa41) sur le lot 3 135 115 situé à proximité du chemin Philippe-Thorne dans le village de Fatima. Selon la réglementation en vigueur, un usage dérogatoire protégé par droit acquis peut être remplacé par un usage conforme ou par un autre usage dérogatoire si ce dernier est d'une classe inférieure à celui-ci. Or, la demanderesse désire remplacer l'usage actuel, qui est un lieu de dépôts de matériaux secs, par un usage de la même classe (I4 – Industrie liée à l'extraction), soit un centre de traitement des sols et sédiments contaminés.

Cette demande, pour être acceptée, doit remplir un certain nombre de critères relatifs à l'intégration fonctionnelle du site, à l'architecture et au stationnement, lesquels sont prévus au règlement n° 2010-12-1.

En vertu des dispositions du règlement portant sur les usages conditionnels, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 12 novembre 2024, à compter de 19 heures, ou encore en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du superviseur du Service de l'urbanisme et inspecteur municipal, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur cette demande, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à [llarochelle@muniles.ca](mailto:llarochelle@muniles.ca) ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986-3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 octobre 2024

Alexandra Vigneau, greffière